PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Amicale Laïque de l'École Jacques-Yves Cousteau

Date : 18 septembre 2026
Lieu : Salle des associations de Saint-Eutrope, commune de Plougouven
Ouverture : 20 h 00

1. Ouverture de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'Amicale Laïque de l'École Jacques-Yves Cousteau est ouverte à 20 h 00, le 18 septembre 2026, à la salle des associations de Saint-Eutrope, sur la commune de Plougouven.

Douze parents sont présents.

2. Bilan de l'année 2025/2026

Le bilan de l'année écoulée est présenté à l'assemblée. Les actions et manifestations organisées au cours de l'année sont rappelées, ainsi que leur contribution au financement des projets de l'école et au fonctionnement de l'Amicale.

3. Bilan financier

Le bilan financier 2025/2026 est présenté à l'assemblée. Il fait apparaître les éléments suivants :

Élément	Montant
Solde septembre 2025	16 673,85 €
Bénéfices des manifestations organisées	5 174,52 €
Financement pour l'école et frais de fonctionnement	2 802,35 €
Bénéfice de l'exercice	2 372,17 €
Solde septembre 2026	19 816,38 €

Le bilan financier est adopté par l'assemblée.

4. Modification et adoption des statuts

Les modifications des statuts sont présentées à l'assemblée. Elles portent notamment sur l'organisation et la composition de l'Amicale, le fonctionnement du bureau, la possibilité d'avoir un trésorier adjoint et un secrétaire adjoint lorsque le nombre de membres le permet, ainsi que sur les modalités de réunion de l'assemblée générale.

Les nouveaux statuts sont soumis au vote de l'assemblée et adoptés.

5. Élection / renouvellement du bureau

Le bureau ne fait l'objet d'aucun changement. Les fonctions sont maintenues comme suit :

- **Coprésidentes :** Sandrine Coant et Élodie Colleu
- **Secrétaire :** Fanny Tosser
- **Trésorière :** Maud Le Moign Jacob

Le bureau est reconduit dans ses fonctions.

6. Projets et actions pour l'année à venir

Il est décidé de poursuivre les actions et projets selon les mêmes orientations que l'année précédente. Aucun changement particulier n'est prévu à ce stade.

7. Questions diverses

Les questions diverses soulevées au cours de l'assemblée ont, pour la plupart, trouvé une réponse ou une solution.

8. Clôture de l'Assemblée Générale

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale est clôturée à 21 h 50.

Fait à Plougonven, le 20/09/2026.

Les coprésidentes

Sandrine Coant

Signature : _____

Élodie Colleu

Signature : _____